



Réunion CSNPA du 23 mars 2023

Présents : Brian Joubert président de la CSNPA
Jean Marie Massot membre élu
Bruno Rostan membre élu
Stéphane Maitrot membre élu

Patricia Odet de la commission consultative des entraîneurs
Emilie Arnal membre de la commission consultative
Marie France Jagot de la commission consultative
Isabelle Medard membre du conseil fédéral, chargée de
l'artistique

Excusés : Fabienne Sebag
Lionel Avot

Une réunion CSNPA a eu lieu en visioconférence de 20h30 à 23h30.

Trois sujets principaux ont été abordés.

La Politique de bonus

La CSNPA, comme annoncé précédemment, maintient une politique de bonus qui doit permettre à un patineur d'essayer un élément qu'il ne maîtrise pas complètement sans être sanctionné pour autant. Le but étant de valoriser la prise de risque.

La volonté a été de s'aligner sur l'ISU là où elle possède une politique de bonus, les programmes novice advanced, et de compléter les bonus sur les autres catégories.

Les bonus s'appliqueront en national à l'exception des France élites, France juniors, Masters, et les compétitions internationales hébergées par la France.

Le bonus est accordé si le saut est fait en arrière, ou s'il est au quart. Le ! ne supprime pas le bonus.

En revanche, pas de bonus pour edge, < ou <<.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE
VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail :

ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



Bonus :

Poussins : +1 point pour 2 doubles différents

Benjamins : +1 point pour 3 doubles différents, ou pour une combinaison de deux doubles

Minimes et novices : règlement ISU communication 2489

Programme court :

2 points de bonus possibles :

- Un pour 2A
- Un pour un triple saut individuel ou non

Programme long

3 points de bonus possibles :

- Un pour 2A
- Un pour un premier triple individuel ou non
- Un pour un deuxième triple différent individuel ou non

Juniors :

Femmes :

- Programme court : +3 points pour 2 triples différents
- Programme libre : +3 points pour 3 triples différents

Hommes :

- Programme court : +3 points pour combinaison 3/3 **et** soit 3A soit le saut individuel en triple
- Programme long : +3 points pour 5 triples différents

Le France club :

La CSNPA adapte le France club aux nouvelles catégories de niveau.

Il y aura 3 divisions au France club comportant toutes l'ensemble des catégories : Poussins, Benjamins, Minimes, Novices, Juniors, Seniors.

Un maximum de liberté est donnée aux enseignants pour composer les équipes.

Les niveaux dans lesquels patinent les enfants en compétitions individuelles déterminent la division la plus basse dans laquelle ils peuvent être alignés en interclub :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE
VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail :

ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



- Les patineurs nationaux patinent en D1
- Les patineurs fédéraux patinent au minimum en D2
- Les patineurs régionaux patinent au minimum en D3

En revanche, les enseignants ont la possibilité d'inscrire leurs patineurs dans une division supérieure pour compléter leurs équipes ou pour que les enfants s'essayent à un niveau plus élevé.

Ainsi, si un enseignant estime qu'un de ses benjamins régionaux peut concourir en D2 ou en D1, il en a le droit.

Précision importante : ce qui est fait en France club est sans influence sur les compétitions individuelles.

Ainsi si un enfant s'aligne en national à une sélection France club, cela ne l'oblige pas à être en national dans les compétitions hors interclub. L'objectif étant, là encore, de donner un maximum de souplesse et de liberté sans que les patineurs et leurs entraîneurs se retrouvent coincés par leur choix en interclub.

Une réflexion est en cours pour modifier le mode de calcul des résultats aux interclubs.

Cette réforme autorise les clubs à présenter des patineurs régionaux.

La nouvelle D3 sera dédiée aux patineurs régionaux.

Ainsi cela permet à tous les clubs de présenter au moins une équipe de D3 et d'acquérir de la visibilité tant au niveau national qu'auprès des élus locaux.

L'organisation des phases finales :

Une réorganisation des phases finales est proposée comme suit :

3 week-ends de finale :

- Un **week-end de novices** regroupant : le championnat de France novices, la coupe de France novice et le critérium novice.
- Un **week-end minimes** regroupant : le championnat de France minimes, la coupe de France minime et le critérium minime.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE
VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail :

ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



- Un **week-end** regroupant : pour **Poussins** et **benjamins** championnat CDF et Crit, ainsi que les **juniors** et **seniors** CDF et crit.

Les surclassements de poussins en benjamins restent possibles. Une catégorie sera le samedi et l'autre le dimanche, permettant à un enfant de faire les deux.

La prochaine réunion de la CSN aura lieu le **4 avril à 20h30**.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE
VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail :

ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62